

LES PRINCIPES DE LA RECHERCHE SUR L'ADAPTATION D'IMPACT



Auteurs :

Nora Nisi et Aditya V. Bahadur avec la contribution de Julio Araujo, Suzanne Carter, Anand Patwardhan, Rosalind West, Jesse DeMaria-Kinney, Sydney Church et des membres de The Adaptation Research Alliance (Adaptation Research Alliance, ARA).

Date : Octobre 2022

Conception :

Ink Design Publishing Solutions, Cape Town, Afrique du Sud, www.inkdesign.co.za

Bailleurs de fonds :

L'ARA est financée par :



Secrétariat de l'ARA :



SOUTH
SOUTH
NORTH

Sommaire

1	The Adaptation Research Alliance	2
	1.1 Le besoin de Principes de la recherche sur l'adaptation d'impact.....	3
2	Les Principes de la recherche sur l'adaptation d'impact (les Principes).....	6
	2.1 Présentation détaillée des Principes	8
	PRINCIPE 1 La recherche est axée sur les besoins et les solutions, et a un impact positif sur la vie des personnes menacées par le changement climatique.....	8
	PRINCIPE 2 La recherche est transdisciplinaire et produite avec la participation des utilisateurs.....	11
	PRINCIPE 3 La recherche met l'accent sur l'impact sur la société	15
	PRINCIPE 4 La recherche renforce les capacités des acteurs et leur permet à long terme de se prendre en charge.....	17
	PRINCIPE 5 Les processus de recherche s'attaquent aux inégalités structurelles qui accroissent la vulnérabilité et réduisent la capacité d'adaptation des personnes à risque	21
	PRINCIPE 6 L'apprentissage par la pratique permet aux mesures d'adaptation d'être fondées sur des données factuelles et d'être toujours plus efficaces.....	26
3	Suivi, apprentissage, partage et développement de nouveaux programmes.....	30
4	Conclusion	32
	Références.....	33



1

The Adaptation Research Alliance

Lancée lors de la CoP26, The Adaptation Research Alliance (ARA) est un effort de collaboration mondial qui vise à renforcer les investissements et les capacités de la recherche-action afin de soutenir une adaptation efficace au changement climatique. Son objectif est de promouvoir le changement à l'échelle et au rythme exigés par la science. L'Alliance aspire à un monde à l'horizon 2030 dans lequel la communauté des chercheurs constitue un partenaire privilégié pour les décideurs politiques, les acteurs de terrain et les communautés les plus vulnérables. L'Alliance souhaite participer activement à la mise en place de solutions innovantes dans le cadre de l'adaptation et la résilience. Ces solutions axées sur l'utilisateur seront déployées à tous les niveaux, tant au niveau mondial qu'au niveau local.

L'ARA s'acquittera de sa mission en menant des activités portant sur trois fonctions stratégiques. Tout d'abord, elle plaidera au niveau mondial pour que la recherche-action soit davantage mise en avant et que des investissements soient consentis pour soutenir l'adaptation et la résilience, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale. Ensuite, l'ARA créera un forum destiné à améliorer la planification et la coopération en matière de recherche, en jouant le rôle de connecteur et de facilitateur pour les divers acteurs qui cherchent à promouvoir la recherche-action. Enfin, l'ARA créera, gèrera et supervisera les processus de fourniture de ressources pour la recherche-action dans les pays en développement.

L'Alliance est une coalition volontaire d'institutions issues des milieux de la recherche et de l'action en matière d'adaptation. Elle regroupe à la fois des « financeurs de la recherche » traditionnels tels que les comités scientifiques et des « financeurs de l'action » tels que les organismes de financement du développement, les institutions financières multilatérales, les acteurs bilatéraux, les organisations philanthropiques et le secteur privé. Elle comprend un ensemble d'institutions de recherche, dont certaines sont intégrées dans des systèmes universitaires, tandis que d'autres fonctionnent comme des groupes de réflexion autonomes. L'ARA comprend également quelques organisations participant à la mise en œuvre de programmes et de projets d'adaptation visant à renforcer la résilience des communautés vulnérables. Il s'agit entre autres de grandes organisations non gouvernementales multinationales, des réseaux transnationaux de la société civile et de petites organisations locales. Un certain nombre de gouvernements et d'organisations gouvernementales sont

également membres de l'ARA, notamment des municipalités et des associations intergouvernementales. Toutes ces entités qui composent l'ARA s'efforcent de concrétiser la démarche de recherche appliquée, de façon à apporter de réels bénéfices aux personnes menacées par les effets du changement climatique.

Afin de garantir que cet ensemble disparate d'organisations réparties dans près de 50 pays sur 6 continents partage des valeurs et des objectifs communs dans une vision collective du changement, ces organisations ont élaboré et approuvé les Principes de la recherche sur l'adaptation d'impact. Les sections suivantes présenteront les raisons qui ont motivé l'élaboration des Principes (section 1.1), le processus de leur développement et leur usage prévu par l'ARA (section 2). Ensuite, dans la section 2.1, le document fournira une explication détaillée de chaque principe en décrivant ses principales caractéristiques, en quoi il diffère de l'approche traditionnelle et ses implications pour les différents types de parties prenantes. Cette section contient également une multitude d'exemples illustrant la manière dont ces principes peuvent être concrétisés et mis en pratique de manière efficace. L'avant-dernière section (section 3) présente la manière dont ces principes influenceront les activités futures de l'ARA et l'article conclura par la perspective d'évolution que nourrit l'ARA vis-à-vis de ces principes (section 4). Ainsi, le document fournira aux membres actuels et futurs de l'ARA, ainsi qu'aux autres acteurs intéressés par le climat et le développement, une vision claire des valeurs et des convictions qui guident cette nouvelle alliance mondiale.

1.1 Le besoin de Principes de la recherche sur l'adaptation d'impact

En plus d'assurer la cohésion au sein de l'ARA, ces principes galvanisants aident à surmonter une série d'obstacles qui entravent actuellement la réalisation du plein potentiel des processus de recherche-action destinés à aider les communautés vulnérables du monde entier à s'adapter à l'évolution du climat.

Premièrement, l'investissement dans la recherche-action est largement insuffisant. Les fonds alloués à la recherche sur le changement climatique sont surtout destinés à la recherche dans le cadre des sciences naturelles. La recherche transdisciplinaire, produite avec la participation des utilisateurs et axée sur les résultats, est quant à elle négligée (Overland et Sovakool 2020). « Le financement de la recherche sur le climat semble reposer sur l'hypothèse selon laquelle si les spécialistes des sciences naturelles déterminent les causes, les effets et les solutions technologiques du

“

AFIN DE GARANTIR QUE CET ENSEMBLE DISPARATE D'ORGANISATIONS RÉPARTIES DANS PRÈS DE 50 PAYS SUR 6 CONTINENTS PARTAGE DES VALEURS ET DES OBJECTIFS COMMUNS DANS UNE VISION COLLECTIVE DU CHANGEMENT, CES ORGANISATIONS ONT ÉLABORÉ ET APPROUVÉ LES PRINCIPES DE LA RECHERCHE SUR L'ADAPTATION D'IMPACT.

”

changement climatique, les hommes politiques, les autorités et les citoyens modifieront spontanément leur comportement pour faire face au problème. L'expérience des dernières décennies a montré que cette hypothèse n'est pas fondée » (ibid : 4). Et c'est pour cette raison que les Principes invitent les institutions à investir du temps et des ressources dans des recherches transcendant les frontières disciplinaires, de façon à renforcer les capacités et à améliorer la résilience des personnes les plus vulnérables face aux risques climatiques actuels et futurs.

Deuxièmement, les programmes de recherche sont souvent déconnectés des besoins des personnes les plus vulnérables. Les principaux processus internationaux de recherche sur le climat ont reçu plusieurs critiques en raison de leur approche scientifique occidentale ne tenant pas compte des priorités des communautés locales et marginalisées qui subissent de plein fouet les effets du changement climatique (McLeod et. al. 2018). En outre, « ... la dimension de genre et les connaissances traditionnelles sont rarement explorées en détail dans la recherche climatique », malgré l'existence d'un grand nombre de preuves de la vulnérabilité accrue des communautés autochtones, des femmes et des autres groupes marginalisés (ibid : 179). Les Principes exhortent donc les institutions à s'assurer que la recherche se base sur une bonne compréhension des besoins des plus vulnérables et qu'elle fait l'objet d'un investissement durable et à long terme afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Troisièmement, des mesures incitatives et des barrières institutionnelles inadaptées empêchent souvent de coordonner la mise en œuvre avec les connaissances afin d'obtenir des résultats visibles en matière de réduction de la vulnérabilité des personnes qui en ont le plus besoin. Malgré la production de plus en plus de données, les mesures prises pour lutter contre le changement climatique et ses effets n'ont pas progressé au même rythme (Knutti 2019 : 23). Les chercheurs doivent veiller à ce que leurs connaissances acquises dans plusieurs disciplines soient intégrées dans les processus de prise de décision qui mènent à l'action. Ils doivent fournir des résultats de recherche à des échelles géographiques et dans des délais qui facilitent les actions pratiques, tout en collaborant avec plusieurs parties prenantes (en particulier les utilisateurs de la recherche) au cours des processus de recherche. Enfin, ils doivent se concentrer sur l'identification de solutions d'adaptation à faible risque qui fonctionnent bien dans différents scénarios climatiques futurs, plutôt que sur des stratégies optimisées pour des climats futurs très spécifiques (ibid). C'est pourquoi les Principes invitent les institutions à proposer des solutions d'adaptation pratiques, réalisables et flexibles qui soient efficaces dans des contextes très changeants, en collaborant avec de nombreuses parties prenantes du spectre de la recherche-action.

Quatrièmement, il y a un manque de cohésion dans les investissements tout au long de la chaîne, de la recherche à la mise en œuvre, ainsi qu'un manque de coordination et de collaboration, ce qui empêche l'utilisation optimale de fonds déjà limités. « Un seul programme ou investissement ne peut gérer à lui seul tous les risques climatiques dans tous les contextes. Les approches collaboratives sont donc essentielles pour assurer la convergence des initiatives en matière d'adaptation » (Soanes et al. 2020 P30). Bien souvent, les organismes de financement des mesures d'adaptation ne coordonnent pas efficacement leurs investissements et les rares essais de coordination des institutions régionales et nationales n'ont pas été concluants (ibid). Il s'en suit des travaux en double et une faible efficacité. C'est pour cette raison que les Principes invitent les bailleurs de fonds à collaborer pour identifier les défis les plus urgents en matière d'adaptation et à accroître les investissements coordonnés en vue de trouver des

solutions. Ils orientent également les responsables de l'action et de la recherche en matière d'adaptation vers une communication approfondie et évolutive avec un grand nombre de parties prenantes, afin d'améliorer la pertinence et l'efficacité de leurs interventions.

Cinquièmement, l'accent n'est pas suffisamment mis sur la création de capacités institutionnelles et de connaissances durables dans les communautés, les pays et les régions confrontés aux plus grands défis en matière d'adaptation et de résilience au climat. Les experts des institutions d'élite majoritairement situés dans les pays du Nord continuent de superviser les processus de recherche et d'action en matière d'adaptation et utilisent les acteurs locaux et les institutions des régions les plus touchées par le changement climatique comme de simples canaux ou sources d'information (Lovell et al. 2016 ; Reid et al. 2013). Il en résulte que les solutions d'adaptation élaborées ne sont pas toujours adaptées aux contextes locaux et ne bénéficient pas toujours de l'adhésion des communautés locales, condition essentielle à leur réussite. C'est la raison pour laquelle les Principes insistent sur la nécessité de renforcer durablement la capacité des institutions, organisations, coalitions, acteurs de terrain et chercheurs locaux à faire face aux risques climatiques. Cela passe par « ... la capacité à comprendre les risques climatiques et les incertitudes, à trouver des solutions et à faciliter et gérer les initiatives d'adaptation. » (Soanes et al. 2020 P 23).

Enfin, les mesures d'adaptation ne valorisent pas suffisamment l'apprentissage itératif ni le suivi des progrès à l'aide d'indicateurs, ce qui entraîne une ignorance concernant les avantages et l'efficacité des mesures d'adaptation au fur et à mesure de leur mise en œuvre. Il s'agit là d'une importante difficulté car les contextes opérationnels, en particulier ceux à fort risque climatique, peuvent changer rapidement. Il est donc important que les responsables des initiatives d'adaptation s'informent en permanence de ces changements afin d'ajuster et de corriger leurs interventions (Arora 2019). C'est pour cette raison que les Principes encouragent les institutions à apprendre par la pratique et à tirer les leçons de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas, grâce à des processus de recherche itératifs et à des boucles de retours d'informations qui renforcent l'efficacité des actions.



Dégâts causés par de fortes pluies à Sokomoko, Kibera, Kenya.
Source photo : P. Kipkemboi (2019), KDI Kenya.



2

Les Principes de la recherche sur l'adaptation d'impact

Cette section fournit une explication détaillée des Principes, en quoi ils diffèrent de l'approche traditionnelle, les implications qu'ils ont pour différents groupes de parties prenantes et comment ils peuvent être mis en œuvre et mesurés. Mais auparavant, il est important d'examiner brièvement leur processus d'élaboration. La version initiale des Principes a été formulée et approuvée par un groupe de 33 organisations (bailleurs de fonds, institutions multilatérales, agences bilatérales, instituts de recherche et ONG) qui se sont réunies lors de la Conférence de Gobeshona en 2021 dans le cadre du lancement officiel de The Adaptation Research Alliance. Le document a ensuite fait l'objet de consultations approfondies et étendues dans une série d'ateliers et de rencontres sur les plateformes d'un grand nombre d'organisations, dans le but de soutenir le développement de l'ARA (en particulier lors d'une grande plénière organisée en mai 2021). Le document a également été examiné lors de sessions organisées par l'ARA dans le cadre de forums politiques importants (tels que la London Climate Action Week). Toutes les organisations (plus de 90 au total) qui se sont inscrites à l'ARA avant son lancement lors de la CoP26 ont ensuite eu l'occasion de commenter chaque Principe et de suggérer des améliorations et des ajustements. Ces commentaires ont été regroupés et les Principes ont été mis à jour avant le lancement de l'ARA afin de refléter ces changements. Par conséquent, les Principes sont le fruit des réflexions et des contributions du grand groupe d'organisations qui composent l'ARA.

Les Principes visent à soutenir et à influencer les activités, les plans, les programmes et les politiques des membres de l'ARA en particulier et de la communauté élargie d'acteurs de la recherche-action en matière d'adaptation. Étant donné que l'ARA repose sur un solide fondement de coopération volontaire, les Principes ne sont pas des statuts ou des règlements imposés, mais plutôt un ensemble de « valeurs » partagées que tous les membres de l'ARA se sont engagés à intégrer dans leurs activités. Dans la section 3, nous verrons de quelle façon une stratégie de suivi, d'apprentissage et de partage, élaborée en collaboration avec tous ceux qui ont approuvé les principes, permettra de suivre les progrès réalisés par les membres de l'ARA dans la mise en œuvre de ces Principes. L'ARA entend ainsi créer un environnement de « compétitivité coopérative » dans lequel ses membres apprendront les uns des autres et s'efforceront de progresser vers la concrétisation des objectifs. Ces Principes ont pour but d'établir une norme non seulement pour les membres de l'ARA, mais aussi pour la communauté mondiale des organisations (de l'ensemble du spectre de

la recherche-action) travaillant sur des initiatives d'adaptation au changement climatique. Ils favoriseront une vision de la recherche-action axée sur les besoins, transdisciplinaire et produite avec la participation des utilisateurs, afin d'avoir un impact sur la société, de renforcer les capacités et de s'attaquer aux inégalités structurelles qui sont à l'origine des risques. À ce titre, les Principes constitueront la « norme » à laquelle devront se conformer toutes les organisations dans le monde qui souhaitent réduire durablement la vulnérabilité des populations au changement climatique.

Avant de passer à la section suivante, il est très important de noter que les Principes de la recherche sur l'adaptation d'impact ont été élaborés en gardant à l'esprit des cadres similaires existants. Il s'agit notamment des Principes de l'adaptation au niveau local (LLA, Locally Led Adaptation) qui ont été développés par un grand nombre d'organisations sous l'égide de la Commission mondiale sur l'adaptation (Soanes et al. 2020). Ils ont été pris en compte lors de l'élaboration des Principes de la recherche sur l'adaptation d'impact, afin de garantir une synergie entre les deux programmes. Par conséquent, les deux ensembles de principes mettent l'accent sur la primauté des communautés vulnérables dans l'ordre du jour, le renforcement des institutions et des capacités locales, la prise en compte des facteurs structurels du risque climatique et l'adoption de solutions conçues pour fonctionner dans des contextes très changeants. La différence entre ces programmes réside dans le fait que les Principes de la recherche sur l'adaptation d'impact se focalisent sur l'amélioration de la recherche-action en matière d'adaptation, tandis que les Principes LLA visent à influencer le financement et les pratiques en matière d'adaptation.

Les Principes présentent également de fortes synergies avec les dix principes d'une bonne coopération dans la production de connaissances pour l'adaptation au changement climatique. Ces deux ensembles de principes soulignent l'importance de la flexibilité, de l'inclusivité, de la collaboration, d'une approche transdisciplinaire et d'une communication continue avec un grand nombre de parties prenantes (Carter et al. 2019). Ils diffèrent en ce que les principes de coproduction visent spécifiquement à réunir les producteurs d'informations météorologiques et climatiques avec ceux qui s'en servent pour prendre des décisions, tandis que les Principes de la recherche sur l'adaptation d'impact sont plus larges et visent à renforcer l'environnement propice à la recherche-action pour l'adaptation.

“

LES PRINCIPES VISENT À SOUTENIR ET À INFLUENCER LES ACTIVITÉS, LES PLANS, LES PROGRAMMES ET LES POLITIQUES DES MEMBRES DE L'ARA EN PARTICULIER ET DE LA COMMUNAUTÉ ÉLARGIE D'ACTEURS DE LA RECHERCHE-ACTION EN MATIÈRE D'ADAPTATION.

PRINCIPES DE LA RECHERCHE SUR L'ADAPTATION D'IMPACT

- P1** La recherche est axée sur les besoins et les solutions, et a un impact positif sur la vie des personnes menacées par le changement climatique.
- P2** La recherche est transdisciplinaire et produite avec la participation des utilisateurs.
- P3** La recherche met l'accent sur l'impact sur la société.
- P4** La recherche renforce les capacités des acteurs et leur permet à long terme de se prendre en charge.
- P5** Les processus de recherche s'attaquent aux inégalités structurelles qui accroissent la vulnérabilité et réduisent la capacité d'adaptation des personnes à risque.
- P6** L'apprentissage par la pratique permet aux mesures d'adaptation d'être fondées sur des données factuelles et d'être toujours plus efficaces.



La recherche-action pour l'adaptation est guidée par les besoins des utilisateurs et se veut axée sur les solutions. Les processus de recherche doivent avoir pour objectif de trouver des solutions pratiques et applicables qui peuvent avoir un impact positif sur la vie des communautés vulnérables grâce à des solutions efficaces permettant d'atténuer les risques climatiques actuels et futurs. Les priorités et les programmes de recherche doivent être établis par le biais de processus ouverts et inclusifs qui reflètent les contextes, les besoins et les intérêts de toutes les parties prenantes.

2.1 Présentation détaillée des Principes

Cette section présentera chacun des six Principes de la recherche sur l'adaptation d'impact. Chaque Principe sera brièvement présenté, et les différences avec l'approche traditionnelle seront détaillées. Des exemples de mise en œuvre seront donnés, et les implications du Principe pour les différents types de parties prenantes et les types d'indicateurs potentiels de suivi des progrès seront précisés.

PRINCIPE 1

La recherche est axée sur les besoins et les solutions, et a un impact positif sur la vie des personnes menacées par le changement climatique

La recherche doit répondre à des impératifs structurels et instrumentaux et naître d'une bonne connaissance des besoins des groupes auxquels elle s'adresse. Tout d'abord, il y a l'impératif de « justice sociale » : celles qui sont considérées comme les principales parties prenantes devraient jouer un rôle décisif dans la définition du périmètre de la recherche et dans la nature des conclusions (B. Kohler, TM Koontz 2008). Ensuite, il y a des impératifs tels que s'assurer de l'exactitude et de l'authenticité de la recherche : souvent, des utilisateurs tels que « ... les résidents et les organisations locales ont un lien étroit avec les lieux et connaissent bien les contextes sociaux, historiques et politiques particuliers de la localité », facteur clé pour obtenir des informations pertinentes et précises sur lesquelles fonder les solutions d'adaptation (Ross et al. 2015: 1). Même lorsque les « utilisateurs » ne sont pas des communautés vulnérables et qu'il s'agit par exemple de services gouvernementaux, il est important de s'assurer que leurs points de vue, leurs besoins et leurs exigences sont pris en compte dès le début du processus de recherche afin de garantir l'adhésion et l'engagement (Gogoi et al. 2017). D'une manière générale, veiller à ce que les besoins des utilisateurs soient à la base de tout processus de recherche permet d'aboutir à des solutions plus efficaces et plus pratiques qui ont un plus grand potentiel d'impact positif sur la vie des personnes menacées par le changement climatique.

? En quoi est-ce différent de la démarche traditionnelle ?

Malheureusement, pendant trop longtemps, les processus de recherche ont été dirigés et dominés par des « experts » étrangers aux contextes qu'ils étudiaient. Ils ne tenaient pas compte des opinions des personnes concernées par la recherche et qui étaient sensées en être les bénéficiaires finaux. Blicharska et al. (2017 P22), dans leur analyse pertinente de la « fracture Nord-Sud » dans la recherche sur le changement climatique,

notent qu'au cours de la période 2000-2014 «... plus de 85 % des auteurs d'articles scientifiques importants publiés (93 584 publications) étaient originaires de pays de l'OCDE » tandis que seulement 1,1 % provenaient d'économies à faible revenu. Ils poursuivent en précisant que cela fait écho au constat selon lequel environ 80 % des auteurs et des examinateurs des rapports d'évaluation produits par le GIEC sont également originaires de pays de l'OCDE (ibid.). Bien que les habitants locaux (dont la recherche vise à étudier le contexte) ou les personnes confrontées aux défis (dont la recherche vise à trouver des solutions) aient pu contribuer à ces études, ces statistiques indiquent que les « experts » externes sont les principaux intervenants dans la définition des paramètres clés et des conclusions. Ce déséquilibre risque de conduire à des solutions inadaptées aux contextes locaux, qui ne reflètent pas correctement les priorités des communautés locales ou d'autres utilisateurs finaux, et qui pourraient donc s'avérer peu efficaces dans la lutte contre le changement climatique et ses conséquences. S'ils veulent répondre aux besoins locaux et proposer des solutions qui auront un impact positif sur la vie des personnes menacées par le changement climatique, les processus de recherche doivent donc être plus inclusifs et remettre en question les schémas de connaissances existants.



Implications pour les parties prenantes

Ce Principe a d'importantes implications pour les principales parties prenantes du spectre de la recherche-action. Les financeurs de la recherche sur l'adaptation doivent s'assurer que leurs propositions de recherche ou leurs « recommandations » tiennent compte des points de vue et des besoins des bénéficiaires de la recherche. En outre, ils doivent insister sur l'importance d'une cartographie précise des besoins des utilisateurs par le biais d'approches véritablement participatives dans le cadre des processus de recherche qu'ils commanditent. Les chercheurs doivent veiller à ne pas avoir d'idées préconçues sur les besoins des utilisateurs et s'assurer que les méthodologies utilisées permettent d'évaluer les besoins des utilisateurs de manière approfondie et itérative. Il peut s'agir d'évaluer les besoins de manière participative au moyen d'enquêtes, de mesures normalisées d'évaluation des besoins, de la validation d'informations statistiques existantes, d'entretiens individuels, de groupes de discussion, de groupes nominaux (plus structurés que les groupes de discussion) et de forums communautaires. (Tutty et Rothery 2010). Les acteurs de terrain (c'est-à-dire ceux qui mettent en œuvre des actions et des initiatives d'adaptation) doivent s'impliquer au fur et à mesure du déploiement des processus en apportant des informations et des données sur les projets qu'ils mènent.

“

NOUS METTONS L'ACCENT SUR LA RECHERCHE-ACTION, CAR PRESQUE TOUTES NOS RECHERCHES SONT BASÉES SUR LA MISE EN ŒUVRE ET L'EXPÉRIMENTATION AVEC LES COMMUNAUTÉS DE MÉTHODOLOGIES SUR LE TERRAIN. »

– WOTR



98%

DES HABITANTS DES BIDONVILLES ONT DÉCLARÉ AVOIR PRIS DES MESURES POUR PRÉVENIR LA PERTE DE LEUR HABITATION GRÂCE AUX SERVICES DE DARAJA.



72%

ONT CITÉ PARMIS LES CONSÉQUENCES LE FAIT D'AVOIR ÉVITÉ DES PERTES ET DES DOMMAGES PERSONNELS, NOTAMMENT GRÂCE À L'ÉPARGNE DE REVENUS ET À LA PROTECTION DE LEUR HABITATION.



Exemple de pratique

Certaines initiatives qui mettent déjà en œuvre ce Principe constituent des modèles à suivre. L'initiative DARAJA, qui contribue à combler le fossé entre les producteurs et les utilisateurs d'informations climatiques au Kenya et en Tanzanie, en est un bon exemple. Dans cette optique, le projet a recruté des bénévoles communautaires qui ont organisé des cycles itératifs de discussions de groupe avec les communautés vulnérables afin de comprendre les informations dont elles ont besoin pour mieux s'adapter au changement climatique et la manière dont ces informations doivent être communiquées. Ces résultats ont ensuite été partagés avec des météorologues, des climatologues et des présentateurs radio afin de garantir la mise en place d'un écosystème favorable à la diffusion d'informations climatiques adaptées à la prise de décision, dans le but d'aider les personnes les plus vulnérables. De grands volumes de données météorologiques ont alors pu être convertis en prévisions quotidiennes illustrées par des graphiques et des messages radio percutants. Ces messages diffusés par les bénévoles de la communauté ont eu un véritable impact positif sur la capacité des communautés vulnérables à prendre des décisions qui les aident à mieux s'adapter au changement climatique. Le projet et les services DARAJA ont permis aux habitants des bidonvilles d'avoir un meilleur accès aux prévisions météorologiques, et 98 % des résidents ont déclaré avoir pris des mesures pour éviter la perte de leur habitation. Grâce à cela, 72 % ont déclaré avoir évité des pertes et des dommages personnels, notamment grâce à l'épargne de revenus et à la protection de leur habitation. Ainsi, le projet s'est largement attelé à comprendre les besoins des utilisateurs, puis a fourni des solutions pratiques qui ont eu un impact positif sur la vie des personnes menacées par le changement climatique¹.

¹ <https://www.resurgence.io/solutions/climate-risk-visualisation-and-communication/daraja/>

PRINCIPE 2

La recherche est transdisciplinaire et produite avec la participation des utilisateurs

Les effets du changement climatique se font sentir dans tous les secteurs et dans l'ensemble de la société. Les communautés locales sont les premières victimes des effets du changement climatique. Ces communautés ont souvent enrichi de leurs expériences locales, de leurs points de vue et de leurs systèmes de connaissances traditionnelles la conception et la mise en place de stratégies d'adaptation communautaires. (Mekonnen et al., 2021). Ce phénomène a été observé dans des pays tels que le Bangladesh (Anik et Khan, 2012), le Mexique (Audefroy et Sanchez, 2017) et l'Éthiopie (Mekonnen et al., 2021), ainsi que dans les régions du Sahel en Afrique. (Nyong et al., 2007). En outre, de par leur connaissance de l'impact du changement climatique acquise au fil des décennies, les gouvernements locaux, les ONG et les OSC jouent souvent un rôle crucial dans la coordination et la mise en œuvre des mesures d'adaptation locales. Les ONG, en particulier, sont souvent bien implantées dans les communautés et travaillent en étroite collaboration avec les habitants sur les questions locales. Elles bénéficient donc souvent de la confiance de la communauté et sont en bonne posture pour transmettre les informations, même en situation d'urgence (Murray et al., 2012). Au Bangladesh par exemple, les ONG sont actives dans l'ensemble des dix-neuf régions côtières, où elles œuvrent dans les domaines de l'assainissement, de l'eau, du changement climatique et de la pêche, et soutiennent l'octroi de microcrédits et de petits prêts (A. Mohiuddin et R. Atiq, 2011).

Une approche transdisciplinaire de la recherche garantit non seulement que le processus de recherche intègre des connaissances provenant de différentes disciplines académiques et scientifiques, mais qu'il fasse le pont entre elles (McGregor, 2004). Cela suppose d'intégrer les connaissances et les expériences de différents producteurs de connaissances, y compris ceux qui ne font pas partie du processus de production des connaissances académiques (Polk, 2015). Cela permet de véritablement inclure une diversité de cadres, de récits, de voix et de secteurs. En adoptant cette approche transdisciplinaire, la recherche peut alors mettre l'accent sur la collaboration avec un large éventail de parties prenantes et permettre la participation à la recherche des personnes qui l'utiliseront dans la pratique.



Dès le départ, la recherche s'effectue avec la participation des futurs bénéficiaires et utilise des approches transdisciplinaires (c'est-à-dire qui font le pont entre les disciplines et les connaissances acquises) mettant l'accent sur la collaboration. Les processus de recherche doivent inclure un large panel de parties prenantes du spectre recherche-action, issues des communautés scientifiques, professionnelles et décisionnelles, ainsi que des personnes vulnérables, tout en respectant leur temps disponible, leurs centres d'intérêt et leurs capacités. Les processus de recherche doivent permettre une inclusion réelle des savoirs traditionnels et autochtones, ainsi que la prise en compte d'une diversité de cadres, de récits, de voix, de secteurs et de systèmes de connaissances.

“

L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES DÈS LE DÉBUT DU PROCESSUS PERMET DE MIEUX CIBLER ET DÉLIMITER LE CHAMP D'APPLICATION. LE FAIT DE DISCUTER DES PREMIÈRES CONCLUSIONS PERMET ÉGALEMENT D'ORIENTER LA DÉMARCHE VERS LES BESOINS RÉELS DE L'UTILISATEUR »

– NCDR

En quoi est-ce différent de la démarche traditionnelle ?

Plutôt que de prendre en compte les différentes sources de connaissances et de mener des recherches en collaboration avec les utilisateurs, la plupart des plans d'adaptation classiques accordent peu de valeur aux connaissances locales, culturelles, indigènes et traditionnelles, et la prise de décision est rarement fondée sur la convergence des données locales et scientifiques. (Soanes et al., 2021). On peut le constater en observant la priorité accordée aux « connaissances théoriques d'experts » dans la production de connaissances (Nyong et al., 2007). Une démarche innovante consiste à faciliter l'approche collaborative en connectant « les chercheurs à la société et la recherche à l'action » (Knapp et al., 2019, p.1). Comme l'expliquent Wickson et al. (2006) dans la recherche transdisciplinaire, « le chercheur définit les objectifs en consultant en permanence le contexte du problème et les parties prenantes » (Wickson et al., 2006, p. 1056).

La production conjointe de connaissances permet de clarifier les interprétations divergentes sur une question donnée et aboutit ainsi à un résultat mieux adapté au contexte. En outre, ces processus contribuent au développement des connaissances acquises par l'expérience et au renforcement des capacités. Par conséquent, la production de recherches transdisciplinaires et conjointes garantit qu'elles peuvent être utilisées par les scientifiques, les acteurs de terrain, les politiques et les communautés locales.

Implications pour les parties prenantes

Les financeurs de la recherche sur l'adaptation doivent adopter une approche transdisciplinaire en veillant à ce que leurs « appels à propositions » sollicitent plusieurs disciplines et profils, de façon à garantir une équipe de recherche diversifiée. Par exemple, le programme Knowledge Frontiers de la British Academy vise à soutenir des projets qui favorisent la collaboration entre les communautés d'acteurs de terrain et les disciplines. Pour garantir cette approche interdisciplinaire, les demandes de subventions de recherche pour le programme ne sont éligibles que si l'équipe de recherche comprend au moins une personne issue des sciences humaines ou sociales et au moins une personne issue des sciences naturelles, de l'ingénierie ou de la médecine (The British Academy, s.d.).

Les chercheurs doivent également adopter des méthodologies qui intègrent les points de vue et les connaissances des différentes parties prenantes du spectre de la recherche-action (communautés scientifiques, stratégiques et d'acteurs de terrain) ainsi que des communautés vulnérables. Par exemple, le projet ASSAR (Adaptation at Scale in Semi-Arid Regions) est un projet multi-institutionnel qui combine la recherche scientifique interdisciplinaire et l'engagement des parties prenantes afin d'améliorer la compréhension des obstacles et des catalyseurs d'une adaptation efficace au changement climatique (ASSAR, s.d.).

En outre, les acteurs de terrain (c'est-à-dire ceux qui mettent en œuvre des actions et des initiatives d'adaptation) doivent s'assurer que des mécanismes facilitant la collaboration sont en place. Ils doivent s'efforcer de recruter des personnes de différentes disciplines tout en identifiant une variété de parties prenantes susceptibles de participer aux processus de recherche (par exemple les ONG locales, le gouvernement local et les communautés locales). Ils doivent également veiller à respecter le temps, les intérêts et les capacités des communautés locales, des personnes vulnérables et de ceux qui travaillent dans les domaines des stratégies, des actions de terrain ou des sciences. Enfin, il est crucial que les bailleurs de fonds, les chercheurs et les acteurs de terrain reconnaissent qu'une coproduction efficace ne peut résulter que de processus où les hiérarchies des connaissances traditionnelles sont remises en question et où les points de vue des « experts » sont pris en compte aux côtés de ceux qui ont des connaissances locales, traditionnelles et autochtones.



Exemple de pratique

Le projet Urban Flood Resilience Project à Kibéra était un projet de recherche-action de deux ans (2015-2016) entrepris par la Kounkuey Design Initiative (KDI), une organisation de conception et de développement communautaire à but non lucratif. Le projet s'est tenu à Kibéra à Nairobi, le plus grand bidonville du Kenya, qui compte 300 000 habitants (Mulligan et Harper, 2016).



COMMENT LES CONNAISSANCES
LOCALES PEUVENT-ELLES
ÊTRE UTILISÉES AUX CÔTÉS
DES DONNÉES SCIENTIFIQUES
POUR AIDER À FAÇONNER
LES PROGRAMMES DE
RÉDUCTION DES RISQUES
ET DE PRÉPARATION AUX
CATASTROPHES DES VILLES ? »

– Mulligan et Harper, 2016



LE PROJET URBAN FLOOD
RESILIENCE PROJECT POUR LA
RÉSILIENCE AUX INONDATIONS
S'EST TENU À KIBÉRA À NAIROBI,
LE PLUS GRAND BIDONVILLE DU
KENYA, QUI COMPTE

300 000 HABITANTS



Chaque année, les habitants de Kibéra sont exposés au risque d'inondation. Plutôt que de se contenter d'appliquer des méthodes d'ingénierie rigoureuses descendantes par le biais d'un service de consultation superficiel, ce projet visait à répondre à la question suivante : « Comment les connaissances locales peuvent-elles être utilisées aux côtés des données scientifiques pour aider à façonner les programmes de réduction des risques et de préparation aux catastrophes des villes ? » (Mulligan et Harper, 2016). La KDI et ses partenaires ont compris qu'il est important non seulement d'intégrer les riverains dans le processus de recherche de solutions au problème des inondations, mais aussi de prendre en compte les précieuses connaissances qu'ils détiennent (Mulligan et Harper, 2016).

Plusieurs parties prenantes d'horizons divers se sont ainsi réunies pour mener des consultations approfondies et des analyses participatives avec les autorités locales, les groupes communautaires et près d'un millier de ménages locaux. En intégrant les points de vue de la communauté, le projet a pu comprendre les préoccupations et les contextes locaux concernant des questions telles que l'assainissement, l'impact des inondations, l'espace public et l'assainissement des eaux de ruissellement (Mulligan et Harper, 2016). La KDI et ses partenaires ont ainsi pu combiner l'ingénierie, la science et les connaissances locales pour trouver des solutions sur mesure répondant aux besoins locaux et utilisables par différents acteurs locaux (membres de la communauté, gouvernement du comté, utilisateurs nationaux, communauté des chercheurs, etc.) (Mulligan et Harper, 2016).



Des élèves étudient les conditions météorologiques et les données climatiques par le biais de dessins, Dar es salaam, Tanzanie. Source de la photo : S. Stephen (2019), CCI Tanzanie.

PRINCIPE 3

La recherche met l'accent sur l'impact sur la société

La recherche a été principalement guidée par des intérêts académiques et le processus de « production de théories » (Ernø-Kjølhede & Hansson, 2011, cité dans Gajjar et al., 2021). Lors de la mesure de l'impact de la recherche, la priorité était davantage accordée à l'impact sur les connaissances scientifiques et le monde universitaire qu'à l'impact sur la société, en partant du principe que les travaux scientifiques menés au plus haut niveau se traduisent de facto par des avantages pour la société (Bornmann, 2013). S'il est vrai que ce point de vue évolue depuis les années 1990 (Bornmann, 2013), le changement climatique peut encore jouer un rôle « révolutionnaire » pour la recherche scientifique en « promouvant une recherche fondée sur le lien entre la production de connaissances et l'action dans la société » (Campos et al., 2016, p.1). Par exemple, l'adaptation au changement climatique peut être fondée sur des processus et des actions au sein d'un système qui permettent à ce dernier de mieux faire face, gérer ou s'adapter aux aléas et aux conditions changeantes (Smit et Wandel, 2006). Par conséquent, conformément au Principe précédent, il est important que la recherche sur l'adaptation soit adaptée au contexte et suive une approche participative (Campos et al., 2016), en rassemblant les parties prenantes pour qu'elles définissent ensemble les priorités et les bénéfiques.

? En quoi est-ce différent de la démarche traditionnelle ?

Tandis que l'approche traditionnelle de la recherche sur l'adaptation se concentre sur l'impact scientifique et académique, « une démarche innovante » suppose de « repenser ... les structures de recherche, les institutions et les paradigmes qui ont dominé la recherche mondiale sur le changement climatique à ce jour » afin que les notions d'« excellence en recherche » englobent l'impact sur la société (Lahsen et al., 2010, p.364). Dans ce contexte, il convient de s'éloigner de la recherche ésothérique et de répondre à des questions pratiques ancrées dans des problèmes réels. Et cela commence par la méthode de recherche elle-même. Une démarche innovante de recherche consiste à faire participer de manière significative différentes parties prenantes, telles que des chercheurs des pays du Sud, des acteurs de terrain travaillant sur l'adaptation au climat et les communautés vulnérables auxquelles s'adresse la recherche (Lahsen et al., 2010, Campos et al., 2016). Grâce à la participation et à la collaboration constructives de ces parties prenantes (en particulier des communautés vulnérables), la recherche en matière d'adaptation reflète les besoins et les priorités de ces communautés. Cela oriente la recherche vers un impact sur le terrain et évite qu'elle reste cantonnée dans sa « tour d'ivoire » en élaborant des théories déconnectées de la réalité.



La recherche aura un impact considérable sur la société si une synergie est créée entre les connaissances et les solutions innovantes pour améliorer la résilience des personnes vulnérables aux effets du changement climatique. Les résultats de la recherche doivent être mesurables grâce à des indicateurs élaborés conjointement avec les personnes à risque et adaptés à leurs besoins. Les institutions de recherche et les bailleurs de fonds doivent soutenir les projets visant à relever les défis les plus importants pour les personnes à risque.

“

NOUS SOMMES RÉGULIÈREMENT EN CONTACT AVEC NOS PAYS MEMBRES AFIN D'ÉVALUER LA PERTINENCE DE NOS ACTIONS. NOUS ESSAYONS ÉGALEMENT DE DONNER LA PRIORITÉ AUX QUESTIONS ET AUX DOMAINES CHOISIS PAR LES AGRICULTEURS ET LES ORGANISATIONS AVEC LESQUELS NOUS TRAVAILLONS. »

– CABI



Implications pour les parties prenantes

Les financeurs de la recherche sur l'adaptation doivent donner la priorité aux propositions qui mettent à la fois l'accent sur l'impact scientifique et académique et sur l'impact sur la société, afin de répondre aux besoins les plus importants des personnes menacées. Ils doivent par ailleurs reconnaître que ces recherches s'appuieront sur de nouveaux processus. Il est donc important de repenser les approches linéaires et statiques existantes qui privilégient des plans de recherche prédéterminés afin de les remplacer par des méthodologies évolutives et plus souples. Les chercheurs doivent s'assurer que le processus de recherche apporte les bénéfices sociaux escomptés et adopter une approche participative qui alimente le processus et garantit que ces impacts et bénéfices se traduisent dans la réalité. En outre, ils doivent se concentrer sur des résultats aux indicateurs mesurables.

Par exemple, l'UKRI (organisme public non ministériel qui gère le financement de la recherche et de l'innovation) considère la recherche comme un moyen d'enrichir et d'améliorer la vie des gens, d'accroître la prospérité et de favoriser l'autonomie (UKRI, 2020). L'organisme souhaite travailler avec des partenaires dans la construction de systèmes de recherche et d'innovation inclusifs où « les découvertes se traduisent en prospérité et en bien public » (UKRI, 2020). Les résultats étant mesurables, l'UKRI peut régulièrement publier des informations et des données démontrant la valeur et l'impact des recherches financées. La première étape du processus de recherche-action doit consister pour les chercheurs à analyser le paysage existant et à déterminer en quoi la recherche peut contribuer à aider les personnes à risque et à combler les « lacunes en matière de connaissances » afin que des actions soient entreprises. Les propositions de recherche supposent de bien comprendre au préalable qui bénéficie de l'initiative de recherche et quels sont les impacts possibles. Les acteurs de terrain (c'est-à-dire ceux qui mettent en œuvre des actions et des initiatives d'adaptation) doivent participer aux processus visant à enrichir la recherche et à choisir les indicateurs.



Exemple de pratique

L'Alliance pour le Climat et le Développement (CDKN, Climate Development Knowledge Network), dirigée par SouthSouthNorth (une ONG basée en Afrique du Sud), travaille aux côtés de partenaires tels que la Fundación Futuro Latinoamericano (FFLA), la Local Governments for Sustainability (ICLEI) et l'Overseas Development Institute (ODI) pour améliorer la qualité de vie des plus pauvres et des plus vulnérables au changement climatique. À cet effet, l'organisme combine connaissances, recherches et conseils techniques et se

sert de partenariats pour aider les décideurs à concevoir et à mettre en œuvre un développement respectueux du climat. Les sujets de recherche du CDKN s'éloignent de la recherche théorique et se focalisent sur une recherche qui met l'accent sur l'impact sociétal par le biais d'actions sur le terrain. L'Alliance soutient des projets de recherche qui ont démontré leur fiabilité scientifique tout en répondant à des besoins identifiés dans les pays en développement, et qui sont susceptibles d'avoir un impact important sur les stratégies (ibid.).

PRINCIPE 4

La recherche renforce les capacités des acteurs et leur permet à long terme de se prendre en charge

Les initiatives d'adaptation au climat sont souvent axées sur le soutien technologique, infrastructurel et financier. Lorsqu'il est question de renforcement ou de développement des capacités, il est considéré comme un élément du processus plutôt que comme un objectif. Le terme « capacité » est vague et donne parfois lieu à diverses interprétations quant à ce qui peut ou ne peut pas être considéré comme une capacité. De ce fait, les projets ont tendance à considérer que les activités ponctuelles telles que les formations et les ateliers – qui visent à combler des « lacunes en matière de connaissances » – entrent dans le cadre du développement des capacités (Rokitzki et Hofemeier, 2021). Les initiatives de recherche sur l'adaptation tombent souvent dans ce piège. Toutefois, la pratique courante consistant à organiser de simples ateliers ponctuels s'est révélée inefficace pour renforcer les capacités ou diffuser des informations scientifiques (Alpizar et al., 2019).

Plus récemment, au sein de la communauté du développement climatique, le développement des capacités a été considéré comme « le processus par lequel les individus, les organisations et les sociétés obtiennent, renforcent et maintiennent les capacités de fixer et d'atteindre leurs propres objectifs de développement au fil du temps » (Rokitzki et Hofemeier, 2021, p.4). Le développement des capacités est donc considéré comme un bénéfice lorsque les institutions, les organisations, les chercheurs et les communautés ont acquis les compétences, les capacités, les connaissances et les outils nécessaires pour s'adapter et répondre aux risques climatiques longterm après la fin d'un projet. Les ateliers et les formations ne seront efficaces qu'à la condition de dépasser le stade des activités ponctuelles et d'être stratégiquement conçus pour atteindre ce résultat (par opposition à la simple diffusion des connaissances).



Les processus de recherche doivent renforcer durablement la capacité des institutions, organisations, coalitions, acteurs de terrain et chercheurs locaux à faire face aux risques climatiques.

Pour ce faire, les outils d'information et les produits de la connaissance doivent être largement accessibles (dans différentes langues, sans frais, etc.) et s'inscrire dans le cadre d'activités de développement des capacités qui permettent aux acteurs d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour passer à l'action. La recherche ne devrait pas perpétuer les inégalités existantes, mais plutôt permettre aux acteurs de remettre en question les pratiques existantes et de produire des solutions d'adaptation alternatives, innovantes, inclusives et plus efficaces.

Compte tenu de cette compréhension du développement des capacités, les processus de recherche doivent viser à autonomiser les acteurs sur le long terme. Cela est possible grâce au renforcement des capacités qui permet aux institutions et aux acteurs locaux de prendre la tête dans la conception et la mise en œuvre de solutions d'adaptation futures. Donc, plutôt que de s'appuyer sur les connaissances et les compétences d'« experts » externes, les processus de recherche doivent se concentrer sur le renforcement des capacités des acteurs de terrain et des chercheurs locaux. Lorsque l'élaboration de produits de connaissance fait partie du processus de recherche, l'accès à ces produits ne doit pas être limité. Par exemple, si les résultats de la recherche ne sont disponibles qu'en anglais et ont un accès payant, les acteurs de terrain, les chercheurs et les institutions qui en ont besoin pourraient ne pas y avoir accès. De même, dans de nombreux contextes, la diffusion des résultats de la recherche dans différents formats (radio, médias mixtes, etc.) peut améliorer le renforcement des capacités. Ces produits doivent donc non seulement être partagés dans une variété de formats et sur différents médias, mais ils doivent ensuite être largement accessibles (longtemps après la fin d'un projet) et dans les langues locales appropriées.

En quoi est-ce différent de la démarche traditionnelle ?

La démarche traditionnelle met davantage l'accent sur les résultats « en béton » (les infrastructures construites, etc.). Lorsqu'il est question de renforcement des capacités, il n'est pas considéré comme un résultat, mais plutôt comme un élément supplémentaire qui peut être réalisé par de simples activités de projet. Pour illustrer ce point, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) – qui a fourni près de 20 milliards de dollars américains de subventions pour des interventions en faveur de la résilience depuis sa création en 1992 – n'a consacré que 2,6 % de ce financement à des « activités habilitantes », c'est-à-dire au renforcement des capacités (Dagnet et al., 2015). En outre, dans la démarche traditionnelle, ces activités ne sont ni bien ciblées ni conçues de manière stratégique.

Par exemple, dans les régions du Costa Rica sujettes à la sécheresse, un simple atelier d'une journée entre universitaires et acteurs de terrain a été organisé pour mettre en œuvre deux composantes d'un projet d'adaptation : la communication des conclusions de trois années de recherche scientifique et le renforcement des capacités (Alpizar et al., 2019). Plutôt que de cibler à l'avance les participants aux ateliers, la moitié d'entre eux ont été choisis au hasard parmi plus de 200 organisations communautaires (Alpizar et al., 2019). Dans une analyse réalisée deux ans plus tard, Alpizar et al. (2019) ont constaté que les ateliers n'avaient pas réussi à produire de l'impact.

Il semble donc que les activités de développement des capacités se résument parfois à des exercices de cases à cocher, à l'inverse des initiatives ambitieuses et stratégiques qui sont considérées comme « essentielles » pour l'entreprise de recherche. Une approche innovante consiste à renforcer les capacités des institutions, des organisations et des chercheurs locaux afin de favoriser l'engagement et d'habiliter les acteurs à poursuivre la voie du développement, à générer des solutions futures et à remettre en question les pratiques existantes. La capacité est considérée comme un résultat important. Par conséquent, toute activité choisie vise à développer les compétences, les capacités et les connaissances nécessaires pour atteindre ce résultat. Les participants aux activités sont soigneusement choisis tout en prenant garde de ne pas perpétuer les inégalités existantes en excluant certains groupes. Enfin, l'approche innovante garantit que tous les supports de connaissances sont intégrés dans des activités de développement des capacités et restent disponibles et largement accessibles.



Implications pour les parties prenantes

Les financeurs de la recherche sur l'adaptation doivent s'assurer que les propositions permettent aux acteurs locaux de s'approprier les projets et de développer leurs capacités à mener de futures initiatives d'adaptation. Ces propositions doivent clairement indiquer de quelle manière les institutions locales seront soutenues dans le développement de leurs capacités et inclure des plans détaillés pour assurer la durabilité à long terme (par exemple le processus de formation des acteurs locaux, les compétences et les outils nécessaires pour poursuivre les activités du projet longtemps après sa clôture). Dans cette optique, les bailleurs de fonds doivent exiger que le contenu et la qualité des activités de renforcement des capacités soient clairement définies (au lieu d'être noyées dans d'autres activités de recherche). Ils doivent également s'assurer que les propositions indiquent le rôle de ces activités dans le renforcement des capacités et qu'elles justifient clairement l'implication d'« experts » ou de consultants externes. Ils doivent non seulement veiller à ce que ces processus bénéficient d'un financement, mais également valoriser les connaissances théoriques et pratiques issues des processus qui intègrent le développement des capacités.

Les chercheurs doivent veiller à ce que les processus permettant aux acteurs locaux de s'engager pleinement dans le projet et de développer leurs capacités soient pertinents, participatifs et intégrés dans la conception du projet. En outre, ces activités doivent être élaborées en collaboration avec les parties prenantes. Si le développement des capacités doit être considéré comme un résultat plutôt que comme une activité, les chercheurs doivent également s'assurer que des mécanismes de suivi et d'évaluation sont en place pour suivre les progrès réalisés dans ce sens. Tous les supports de connaissance et d'information produits doivent être élaborés en commun, traduits dans la langue locale et accessibles à un grand nombre de parties prenantes. Les chercheurs doivent également s'assurer que la documentation est compréhensible pour un large public – en limitant autant que possible l'usage excessif d'un jargon et d'un langage trop techniques – et qu'elle est accessible dans différents formats. Bien que les experts externes jouent souvent un rôle important dans les projets d'adaptation, les acteurs de terrain doivent privilégier autant que possible la collaboration avec des experts locaux. Cela permet de renforcer la capacité des experts locaux à poursuivre le travail après la fin du projet. Les acteurs de terrain doivent également s'efforcer d'identifier les partenaires académiques (par exemple, les universités) susceptibles de devenir des « partenaires de longue date » (Rokitzi et Hofemeier, 2021). Il peut s'agir par exemple du Consortium universitaire des pays les moins avancés sur les changements climatiques (LUCCC), qui s'efforce de développer les capacités de recherche et de favoriser l'apprentissage

“

NOUS TRAVAILLONS AVEC DES COMMUNAUTÉS VULNÉRABLES ET MARGINALISÉES DANS DES ENVIRONNEMENTS URBAINS ET RURAUX, ET CES COMMUNAUTÉS PARTICIPENT À LA RECHERCHE ET AUX ACTIONS DE SENSIBILISATION »

– PRIA

“

LES ACTEURS HUMANITAIRES, LES BAILLEURS DE FONDS ET LES DÉCIDEURS POLITIQUES SERAIENT AINSI MIEUX À MÊME DE DÉTERMINER QUELLES INTERVENTIONS SONT NÉCESSAIRES POUR GARANTIR LE RESPECT DU DROIT FONDAMENTAL DES JEUNES FEMMES ET DES JEUNES FILLES À L'ÉDUCATION, À L'ÉGALITÉ ET À LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE.

collaboratif en faisant la promotion du partage bilatéral et des connaissances Sud-Sud. Les réseaux de ce type pourraient jouer un rôle précieux en garantissant la pérennité et en renforçant les capacités à long terme.



Exemple de pratique

Une initiative inédite menée par le Plan International a formé des femmes des communautés locales à entreprendre des recherches sur l'action participative des femmes en Zambie et au Zimbabwe (Tanner et al. 2021). L'objectif du projet était de donner aux jeunes femmes les moyens d'étudier l'impact du changement climatique sur la vie des jeunes femmes et des jeunes filles dans ces deux pays et de prendre les mesures qui s'imposent. Il s'agissait également de créer une base de données qui permette de mieux comprendre, à travers les points de vue et les expériences vécues des filles, la manière dont le changement climatique remodèle leur vie et leur avenir, et constitue un obstacle à leur accès à une éducation de qualité. Les acteurs humanitaires, les bailleurs de fonds et les décideurs politiques seraient ainsi mieux à même de déterminer quelles interventions sont nécessaires pour garantir le respect du droit fondamental des jeunes femmes et des jeunes filles à l'éducation, à l'égalité et à la justice environnementale. Le projet s'est appuyé sur le thème de « l'éducation populaire féministe » pour organiser une série d'ateliers avec des femmes issues de communautés marginalisées et victimes de catastrophes naturelles telles que les cyclones et les sécheresses. Par ailleurs, plusieurs méthodes participatives qui encouragent une participation diversifiée, ainsi que plus d'accès et d'inclusion, ont été utilisées dans le cadre de la recherche. Certains outils permettaient par exemple d'avoir une meilleure connaissance de l'impact du changement climatique sur la vie quotidienne (grâce à des exercices de visualisation). D'autres permettaient



LES PERSONNES AFFIRMANT ÊTRE TOUT À FAIT D'ACCORD AVEC L'AFFIRMATION « JE ME SENS CAPABLE DE RÉAGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS MON FOYER » SONT PASSÉES DE

19%

À

50%



de comprendre les facteurs de risque et de résilience liés au genre, en particulier en ce qui concerne la prise de décision au sein des ménages. Des « exercices d'options d'adaptation » ont également contribué à créer plusieurs réponses endogènes. Les jeunes chercheuses ont acquis une meilleure compréhension du féminisme et du changement climatique en testant et en développant ces outils en vue de les déployer auprès de groupes plus larges de jeunes femmes dans chacun des lieux où s'est déroulée la recherche. Elles ont ainsi joué le rôle de mentors, renforçant la capacité d'autres femmes de leurs communautés à devenir à leur tour des chercheuses et à trouver des solutions locales pour gérer les risques.

Cette initiative de recherche visait à améliorer les capacités des communautés qui collaboraient dans les recherches sur l'action participative féministe (au lieu de simplement les utiliser comme canaux ou sources de données). En conséquence, plus de 87 % des participants ont déclaré que leur compréhension des questions clés était très bonne ou excellente, contre moins de 19 % avant les processus de formation et de recherche. De plus, les personnes affirmant être tout à fait d'accord avec l'affirmation « Je me sens capable de réagir face au changement climatique dans mon foyer » sont passés de 19 % à 50 %. Ce modèle efficace de recherche-action sur le changement climatique renforce durablement les capacités, s'inscrit dans les contextes locaux et « ... fournit une approche émancipatrice et décolonisante de la recherche désormais menée par les chercheurs locaux » (ibid. P28).

PRINCIPE 5

Les processus de recherche s'attaquent aux inégalités structurelles qui accroissent la vulnérabilité et réduisent la capacité d'adaptation des personnes à risque

Les inégalités peuvent être économiques, liées au sexe, sociales, physiques et politiques et sont à l'origine des vulnérabilités face au climat. En d'autres termes, bien que le changement climatique ait des répercussions sur tout le monde, certains individus, groupes et communautés y sont plus vulnérables en raison des exclusions économiques, sociales et politiques auxquelles ils sont confrontés. Cela inclut les pauvres des zones urbaines et rurales, ainsi que les groupes marginalisés qui sont confrontés à des inégalités intersectionnelles (par exemple, les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les LGBTQ, les minorités ethniques et les peuples autochtones).



La recherche-action est consciente du fait que les rapports de force se traduisent par des inégalités intersectionnelles, de genre, économiques, sociales et politiques, souvent causes de vulnérabilité. La recherche doit donc encourager toutes les couches de la société, en particulier les personnes vulnérables et marginalisées, à participer activement à la prise de décision en matière d'adaptation et à être des leaders du changement.

La recherche devrait reconnaître et atténuer les différences dans les rapports de force, qui font que les minorités sexuelles et de genre, ainsi que d'autres groupes marginalisés, sont souvent moins à même de s'engager efficacement dans les processus d'action et de recherche et d'en bénéficier. Toute personne doit avoir un droit égal d'être entendue.

Par exemple, dans les zones urbaines, les habitants des zones d'habitat informel (bidonvilles) sont souvent les plus pauvres. Comme d'autres foyers démunis, les habitants des bidonvilles possèdent très peu de biens et leur niveau de consommation est proche de la survie (German Watch, 2021). De plus, ils vivent souvent dans les zones les plus à risque des villes (par exemple dans les zones en pente près des cours d'eau) et aux infrastructures inadéquates (mauvais drainage, maisons mal construites, etc.). Ces facteurs réduisent leur capacité d'adaptation et les rendent particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique (par exemple, aux inondations).

Par conséquent, les initiatives d'adaptation (recherche et pratique) doivent prévoir des dispositions spéciales pour inclure les groupes défavorisés dans les rapports de force, sous peine d'exacerber les inégalités existantes. En Inde par exemple, la dimension de genre n'a pas été considérée comme un élément fondamental dans le processus d'élaboration de mécanismes de développement respectueux du climat (Clements et al, 2016). De ce fait, les perspectives de genre sont pratiquement absentes de la conception et de la planification des réponses et des stratégies relatives au changement climatique en milieu urbain (Clements et al, 2016). Certaines mesures d'adaptation peuvent même renforcer ou réattribuer involontairement les facteurs de vulnérabilité (Eriksen et al., 2021).

Si la recherche-action doit permettre aux plus vulnérables de se prendre en charge, il est important qu'elle identifie et comprenne les inégalités qui sont à l'origine de leurs vulnérabilités, et qu'elle s'emploie activement à les atténuer plutôt qu'à les perpétuer. Cela commence dès les premières phases d'un projet de recherche-action. Si les parties prenantes participent de manière inégale aux processus de consultation préliminaires, il est probable que les inégalités existantes se reflètent dans la conception et la mise en œuvre du projet. Il est donc impératif que les groupes vulnérables et marginalisés soient impliqués de manière active et significative tout au long du processus de recherche - de la conceptualisation à la mise en œuvre. Si les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les minorités sexuelles et ethniques, les populations autochtones et les plus pauvres de la société participent véritablement aux processus de recherche-action et font entendre leur voix, il est probable qu'ils se sentiront engagés, s'approprient le projet et bénéficieront des résultats obtenus. Cependant, la participation seule ne suffit pas. La recherche-action doit également veiller à ce que les groupes vulnérables et marginalisés disposent des moyens nécessaires pour prendre des décisions véritablement transformatrices en matière d'adaptation.

En quoi est-ce différent de la démarche traditionnelle ?

Dans le scénario traditionnel, les inégalités structurelles ne sont pas reconnues à leur juste valeur ou ne sont prises en compte que de manière superficielle. Par exemple, Bunce et Ford (2015) ont constaté que même dans la recherche sur l'adaptation au changement climatique, la résilience et la vulnérabilité, la notion de « genre » a été abordée de manière anecdotique et non exhaustive. Par ailleurs, plutôt que de chercher à comprendre la variété des composantes de l'inégalité au sein du genre, peu d'études ont pris en compte les hommes ou les personnes n'appartenant pas au schéma binaire du genre, se concentrant principalement sur les femmes. (Bunce et Ford, 2015).

Une recherche-action innovante devrait commencer par comprendre les facteurs de vulnérabilité spécifiques au contexte (c'est-à-dire locaux). Cela aiderait à comprendre les

questions structurelles sous-jacentes au risque et les rapports de force qui se manifestent à travers les inégalités. Après cette étape cruciale, les processus de recherche-action innovants s'efforcent de remédier à ces inégalités dans le cadre des activités du projet. Il s'agit notamment de veiller à ce que les groupes vulnérables et marginalisés participent *de manière significative* à l'ensemble du processus de recherche et qu'ils soient habilités à prendre des décisions en matière d'adaptation. Cela favoriserait à la fois une gouvernance collaborative et permettrait de s'assurer que l'impact sociétal du projet profite aux plus vulnérables.



Implications pour les parties prenantes

Les financeurs de la recherche-action en matière d'adaptation doivent exiger que les propositions décrivent précisément la manière dont les inégalités économiques, sociales et politiques seront traitées. Cela doit inclure des propositions sur la manière dont les groupes vulnérables et marginalisés participeront de manière significative au processus de recherche et en bénéficieront. Cela signifie également qu'au cours de la période de référence, les bailleurs de fonds doivent rejeter les rapports qui abordent superficiellement les questions de justice. Par exemple, un rapport ne devrait pas se contenter de cocher la case « genre » en mentionnant simplement le nombre de femmes participant à un groupe de discussion. Il devrait aller plus loin et décrire précisément comment la participation des femmes aux groupes de discussion permet d'agir contre les inégalités de genre et les questions relatives aux rapports de force et à la représentation. En outre, les bailleurs de fonds doivent exiger que les documents d'appels à propositions tiennent compte de la dimension de genre afin de garantir que les projets offrent des avantages équitables et soient évalués sur cet aspect (c'est-à-dire s'assurer d'une conception intégrant la dimension de genre, d'une équipe et d'un plan de mise en œuvre adéquats) (Vincent 2021).

Les chercheurs doivent faire des analyses de contexte afin de comprendre les facteurs locaux de vulnérabilité. Cela peut se faire par le biais d'analyses de l'économie politique et de l'écologie. L'analyse de l'économie politique peut aider à comprendre les rapports de force entre les différentes parties prenantes et les mécanismes sous-jacents de l'exclusion politique et économique. L'écologie politique peut aider à comprendre les inégalités, les injustices et la marginalisation liées à l'accès aux ressources et à leur contrôle (Tschakert, 2012). Le contexte change la donne, et souvent d'une manière inattendue. Par exemple, « en raison des dimensions sociales complexes présentes dans les contextes urbains en Inde, dans les villes, l'approche sensible au genre dans le cadre d'un développement respectueux du climat sera fondamentalement différente de celle des ... zones rurales » (Clements et al., 2016). Une

“

NOUS DEVONS ÊTRE ATTENTIFS À LA PARTICIPATION LORS DE LA COPRODUCTION DES TRAVAUX DE RECHERCHE COMMUNAUTAIRES, EN VEILLANT À CE QUE LES GROUPES VULNÉRABLES AU SEIN D'UNE COMMUNAUTÉ Y PARTICIPENT. »

– ISET

“

EN RAISON DES DIMENSIONS SOCIALES COMPLEXES PRÉSENTES DANS LES CONTEXTES URBAINS EN INDE, DANS LES VILLES, L'APPROCHE SENSIBLE AU GENRE DANS LE CADRE D'UN DÉVELOPPEMENT RESPECTUEUX DU CLIMAT SERA FONDAMENTALEMENT DIFFÉRENTE DE CELLES DES ... ZONES RURALES. »

– Clements et al., 2016

fois ces informations recueillies, les chercheurs doivent s'efforcer de rendre les processus participatifs aussi inclusifs que possible, en veillant à ce que toutes les parties prenantes participent de façon égale tout au long du processus de recherche.

Les acteurs de terrain doivent s'assurer que les activités sur le terrain sont adaptées au contexte. Cela suppose une bonne maîtrise de la culture, des normes et des valeurs, afin de comprendre comment les processus de recherche peuvent remédier aux inégalités de la meilleure façon. Il s'agit en particulier de comprendre les différentes dimensions du pouvoir (invisible, formel, informel, symbolique, etc.) et la manière dont le pouvoir est exercé. Par exemple, lors de l'analyse des inégalités locales dans un domaine spécifique, une équipe de recherche peut découvrir que la marginalisation et l'exclusion des femmes sont très anciennes. Il est alors important de prendre acte de cette inégalité afin de s'assurer que les voix des femmes se fassent entendre et qu'elles participent à certains ateliers. Cependant, il se peut que dans ce contexte particulier, les femmes soient incapables ou peu enclines à parler et à participer en présence d'hommes. Dans ce cas, avoir des groupes de discussion ou des ateliers mixtes ne serait ni bénéfique ni efficace. Pour avoir de meilleurs résultats, il serait préférable d'organiser des groupes de discussion séparés, afin que les femmes se sentent suffisamment à l'aise pour participer et s'exprimer.



Exemple de pratique

Présent dans la région de l'Uttar Pradesh en Inde, le Gorakhpur Environmental Action Group (GEAG) est une ONG qui œuvre depuis 1975 en faveur du développement durable. Le GEAG est établi dans la région du Terai oriental de l'Uttar Pradesh. Depuis le début des années 1990, l'organisation a beaucoup œuvré en faveur d'une agriculture durable, en se focalisant sur les petits exploitants vulnérables et en lançant des initiatives de développement visant à améliorer la vie des pauvres, des personnes démunies et des groupes marginalisés de la société. L'accent était mis sur leur participation, leur information et leur autonomisation. Les impacts du changement climatique tels que la sécheresse, les inondations et les changements de température nuisent à la production agricole. Dans l'est de l'Uttar Pradesh, en Inde, les petits exploitants agricoles en sont les premières victimes. (GEAG, 2016). Les effets sur les groupes marginalisés au sein de ces communautés de petits exploitants agricoles sont encore plus importants. Cela est dû au fait que les groupes marginalisés ont un accès et un contrôle limités sur les ressources, qu'ils sont confrontés à des schémas traditionnels d'exclusion sociale et qu'ils se voient refuser le pouvoir de décision sur les ressources et les services communs (*Rapport d'achèvement du projet de système de subsistance résilient aux inondations, avec*

un accent particulier sur les agricultrices, 2016). De 2012 à 2016, le GEAG a reçu un financement du Département du Développement International (DFID) au Royaume-Uni et s'est associé au PACS (Poorest Areas Civil Society) pour résoudre ces problèmes. Le GEAG s'est concentré sur les petits exploitants agricoles appartenant principalement aux groupes Scheduled Caste (SC) et Other Backward Communities (OBC), marginalisés et exclus, ainsi que sur ceux qui exercent des activités non agricoles (élevage de chèvres et de volailles, etc.) et qui appartiennent à la minorité musulmane. Au sein de ces groupes déjà exclus, les femmes ont été confrontées à des obstacles et à une exclusion encore plus importants. Le projet du GEAG (Flood Resilient Livelihood System with Special Focus on Women Farmers) a non seulement aidé les petites agricultrices marginalisées à résister davantage aux inondations et au changement climatique, mais il leur a également donné les moyens d'aborder les questions des droits fonciers et du contrôle des ressources. L'un des objectifs du projet était de développer un système de subsistance durable piloté par des agricultrices et destiné à renforcer la résilience face aux inondations et au changement climatique. Ce système permettrait également de s'attaquer aux causes profondes de la marginalisation.

“

L'UN DES OBJECTIFS DU PROJET ÉTAIT DE DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE SUBSISTANCE DURABLE PILOTÉ PAR DES AGRICULTRICES ET DESTINÉ À RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE AUX INONDATIONS ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.



Mesures communautaires de prévention
Source de l'image : DARAJA



PRINCIPE 6

L'apprentissage par la pratique permet aux mesures d'adaptation d'être fondées sur des données factuelles et d'être toujours plus efficaces

Les processus de recherche et d'action pour l'adaptation qui intègrent des systèmes inclusifs de suivi et de partage permettent d'« apprendre par la pratique » et de mieux tirer des enseignements de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas. De plus, des processus de recherche itératifs qui tiennent compte des connaissances émergentes permettent d'ajuster les efforts d'adaptation en conséquence et d'en améliorer l'efficacité au fil du temps. Des approches de planification et de mise en œuvre flexibles permettent des boucles de retours d'informations en temps réel entre la recherche et l'action, garantissant que l'évolution des connaissances influence les pratiques d'adaptation et permette d'agir efficacement par anticipation dans des situations complexes et très changeantes

Les effets du changement climatique évoluent au fil du temps. Comme l'affirmaient Adger et Vincent (2005), « agréger [les] impacts du changement climatique est une science incertaine puisque passer du cycle biogéochimique à l'évaluation d'impact implique un ensemble complexe de liens dans la chaîne de causalité » (Adger et Vincent 2005, p. 400). Il en résulte des situations complexes et très changeantes. La fréquence et la gravité des événements à déclenchement rapide et à déclenchement lent provoqués par le changement climatique évoluent, et cette évolution entraîne des changements dans l'impact de ces événements sur les communautés et les ménages. La mise en œuvre d'une adaptation efficace est donc accompagnée d'un certain degré d'incertitude (Adger et Vincent, 2005 ; Willows et Connell, 2003). Les approches d'adaptation doivent par conséquent être flexibles, c'est-à-dire qu'elles doivent évoluer et s'adapter au fil du temps pour tenir compte de l'incertitude inhérente au changement climatique.

« Une intervention résiliente n'est pas seulement une intervention capable d'atteindre ses objectifs aujourd'hui, mais aussi une intervention qui est à la fois robuste, c'est-à-dire qui fonctionne dans plusieurs situations futures, et adaptable, c'est-à-dire qui peut s'adapter à des conditions futures changeantes (imprévues) » (Ranger, 2013, P. ix-x). Pour répondre à ce besoin d'adaptabilité, le processus de recherche-action sur l'adaptation doit être itératif et cyclique. Au fil du temps, de nouveaux enseignements et de nouvelles conclusions de recherche et informations apparaîtront. Il est donc très important qu'un processus de suivi et de partage soit mis en place pour que les leçons puissent être documentées et partagées, mais aussi que le processus de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation soit suffisamment souple pour que ces leçons puissent être prises en compte. Ces boucles de retours d'informations en temps réel permettent de modifier et d'ajuster les efforts d'adaptation, ce qui les rend plus durables et améliore leur efficacité au fil du temps (German et al., 2012 comme cité dans Gajjar et al., 2021).

? En quoi est-ce différent de la démarche traditionnelle ?

Les approches traditionnelles cartographient le risque climatique à un moment donné, en s'appuyant principalement sur les données historiques. Les programmes et les projets qui découlent de cette approche intègrent cette compréhension statique du changement climatique, ce qui les rend inflexibles et rigides. Les approches traditionnelles tendent également à adopter des schémas linéaires avec des données à saisir et des résultats déterminés. Lorsqu'il est question d'apprentissage, de suivi et d'évaluation, l'objectif est de communiquer des idées et des enseignements aux bailleurs de fonds à des fins de responsabilisation (par opposition à l'adaptation des activités) (Laws and Valters, 2021).

Une approche innovante tient compte de l'incertitude inhérente en reconnaissant que les chercheurs (et les bailleurs de fonds) doivent être flexibles afin que les mesures d'adaptation soient efficaces dans le temps et puissent évoluer. Une première étape consiste à intégrer l'incertitude dans la cartographie des risques. Ceci est particulièrement important dans des zones (de nombreux PMA, États fragiles et PEID) qui n'ont pas accès aux données pour des évaluations efficaces des risques climatiques (CCNUCC, 2020). L'approche innovante de la recherche sur l'adaptation vise à créer un environnement propice à des analyses régulières ainsi qu'à la collecte de connaissances sur les recherches émergentes et les enseignements tirés de l'expérience sur le terrain. Plutôt que de le faire dans le but de demander des comptes aux donateurs, il s'agit de réintégrer de manière itérative les enseignements tirés d'un projet et, au fil du temps, de constituer une base de données factuelles qui servira de base à de futures actions d'adaptation.

“

NOUS DEVRIONS IMPLIQUER LES GROUPES D'ACTEURS DE TERRAIN DÈS LE DÉBUT DES PROJETS DE RECHERCHE-ACTION, PAR EXEMPLE LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES ET LES ANIMATEURS POUR LA JEUNESSE. »

– PlanAdapt





Implications pour les parties prenantes

Ce principe a d'importantes implications pour les principales parties prenantes du spectre de la recherche-action. Les financeurs de la recherche sur l'adaptation doivent être ouverts à une planification souple et soutenir les processus d'adaptation émergents et flexibles. Par conséquent, au lieu de se limiter à des schémas linéaires avec des résultats figés, les donateurs doivent accepter des processus d'apprentissage qui permettent aux nouvelles idées, aux informations, aux connaissances et aux leçons apprises sur le terrain d'orienter les changements potentiels. Les chercheurs jouent alors un rôle essentiel en veillant à ce que les méthodologies incluent des procédures de suivi et de partage rigoureuses qui tiennent compte des nouvelles connaissances. Cela signifie également qu'il faut être prêt à assimiler ces nouvelles connaissances et à ajuster en conséquence en temps réel les stratégies d'adaptation. Le projet DARAJA, par exemple, prévoyait des boucles de retours d'informations entre le ministère de la Météorologie, les parties prenantes et les utilisateurs finaux. Le projet a ensuite étudié les leçons et les améliorations résultant de ces échanges afin d'ajuster les services proposés. Les acteurs de terrain doivent soutenir les processus de suivi des opérations. Ils doivent également favoriser l'échange de connaissances entre pairs au sein des communautés d'apprentissage. De plus, les acteurs de terrain doivent réfléchir à la manière de trouver un équilibre entre les résultats prédéfinis et les résultats émergents, afin d'obtenir un impact plus important et parfois inattendu (Araujo 2020).



Atelier de co-conception
Source de l'image : DARAJA



Source de l'image : Participatory Research In Asia (PRIA)



Exemple de pratique

Le programme Action on Climate Today (ACT) était une initiative quinquennale, lancée en 2014, qui visait à renforcer les systèmes de planification et d'exécution en Asie du Sud – en aidant les gouvernements à intégrer les questions de résilience au changement climatique dans leurs politiques, programmes et budgets (Arora et al., 2019). ACT est parti du principe que la voie à suivre pour s'adapter au changement climatique est inconnue. Compte tenu de cela, ils ont cherché une approche de gestion de programme adaptative, suffisamment flexible pour expérimenter différentes stratégies et points d'entrée (Arora et al., 2019). L'approche adaptative comprenait une théorie évolutive du changement, l'expérimentation et l'apprentissage, la flexibilité de la gestion, des évaluations fréquentes des changements dans le contexte local (en utilisant des approches d'analyse de l'économie politique en cours) et un engagement continu avec un éventail de parties prenantes. Plutôt que de recourir à des stratégies d'adaptation « standards » prédéterminées et inflexibles, ACT a utilisé un système flexible de gestion des bailleurs de fonds. Cela a permis au programme d'atteindre les résultats escomptés tout en s'inscrivant dans la réalité des différents paysages politiques. Des évaluations et des suivis constants sont importants dans tout projet d'adaptation. Dans le cadre de ce projet, OPM s'est concentré sur le suivi et l'évaluation qualitatifs et quantitatifs. Cela signifie qu'OPM a construit et renforcé sa documentation non seulement par la collecte de données concrètes, mais aussi en tenant compte de l'expérience pratique et des analyses de qualité recueillies de manière récurrente. Cela a permis d'adapter le programme en fonction des opportunités qui se présentaient.

“

PLUTÔT QUE DE RECOURIR À DES STRATÉGIES D'ADAPTATION « STANDARDS » PRÉDÉTERMINÉES ET INFLEXIBLES, ACT A UTILISÉ UN SYSTÈME FLEXIBLE DE GESTION DES BAILLEURS DE FONDS.



3

Suivi, apprentissage, partage et développement de nouveaux programmes

Comme mentionné précédemment, l'ARA a une base de membres très diversifiée. À la date d'impression du présent document, l'ARA comptait 154 organisations membres issues de plus de 47 pays. Les membres comprennent des ONG, des instituts de recherche indépendants, des entités gouvernementales, de grands réseaux de la société civile, des universités, des organisations multilatérales, des entreprises sociales et des donateurs bilatéraux. Sont également incluses les organisations travaillant au niveau local (par exemple les organisations locales de la société civile travaillant directement avec les personnes vulnérables), les organisations travaillant au niveau national (par exemple les universités nationales) et les organisations travaillant à l'échelle internationale (par exemple les grands groupes de réflexion mondiaux). En outre, ces organisations travaillent dans au moins onze secteurs liés de près ou de loin à l'action climatique : l'eau, l'agriculture, la finance, la gestion des risques de catastrophe, la protection sociale, l'éducation, le développement des capacités, l'infrastructure, l'urbanisme, les services météorologiques et climatiques, la santé et les écosystèmes. Face à cette grande diversité, les Principes agissent comme un ensemble cohérent de « valeurs » qui favorisent la réalisation d'un objectif commun.

En plus de cet objectif structurel, les Principes jouent également un rôle plus fonctionnel au sein de l'ARA en servant de point de convergence pour le programme de suivi, d'apprentissage et de partage de l'Alliance. Grâce à des ateliers interactifs réguliers et à la coproduction de connaissances, les membres communiqueront volontairement les résultats de leurs propres initiatives visant à donner vie à ces Principes. Ces données permettront également de mieux cerner les défis que les différentes organisations doivent relever pour mettre en œuvre cette vision, ainsi que les modèles de recherche-action innovants dont il faut s'inspirer. En outre, le programme d'apprentissage de l'ARA, axé sur l'analyse des réussites, des défis et des enseignements tirés de la mise en œuvre des Principes, mettra en lumière les questions qui nécessitent une attention et une réflexion plus approfondies.

Par exemple, si les membres de l'ARA ont du mal à mettre en place des processus de recherche qui corrigent les inégalités structurelles (Principe n°6), ces enseignements pourraient servir de base à de nouveaux processus de développement de programmes axés sur l'investissement. De même, tout modèle réussi d'opérationnalisation de l'un ou de l'ensemble des Principes pourrait constituer la base de nouveaux programmes visant à les diffuser dans des contextes où ils n'ont pas encore été appliqués. En outre, explorer le processus par lequel les membres de l'ARA pourraient opérationnaliser les Principes et les succès ou les défis auxquels ils sont confrontés faciliteront le développement de communautés, de pratiques ou de coalitions plus petites qui travaillent ensemble pour résoudre des problèmes communs ou unissent leurs forces pour entreprendre conjointement des initiatives de recherche-action. De cette manière, les Principes catalyseront l'apprentissage et les partenariats. Ils constitueront la base qui permettra de comprendre et de suivre les progrès de l'ARA dans l'adoption d'une recherche orientée vers l'action. En fin de compte, l'une des missions essentielles de The Adaptation Research Alliance est de développer des programmes de recherche-action à long terme, qui proposent des solutions d'adaptation axées sur les utilisateurs et qui favorisent le renforcement des capacités dans les pays du Sud. Les processus de suivi, d'apprentissage et de partage des progrès réalisés par les membres dans la mise en œuvre de ces Principes contribueront directement à la réalisation de cet objectif clé, tandis que les Principes eux-mêmes constitueront la norme pour les futures initiatives d'action et de recherche.

“

... LES PRINCIPES CATALYSERONT L'APPRENTISSAGE ET LES PARTENARIATS. ILS CONSTITUERONT LA BASE QUI PERMETTRA DE COMPRENDRE ET DE SUIVRE LES PROGRÈS DE L'ARA DANS L'ADOPTION D'UNE RECHERCHE ORIENTÉE VERS L'ACTION.

”

Source de l'image : Mahila Housing Trust (MHT)



4

Conclusion

En conclusion, il est important de noter que les Principes ne sont pas figés. Conformément à l'orientation de l'ARA en matière d'apprentissage et d'itération, ils seront réexaminés de temps à autre par les membres de l'Alliance. Il pourrait s'en suivre des modifications dans leur formulation ou leur explication, ainsi que la suppression de principes jugés redondants ou l'ajout de nouveaux principes susceptibles d'améliorer la recherche-action dans le domaine de l'adaptation. Il s'agit donc d'un ensemble de valeurs vivantes qui évolueront au fil du temps. Comme mentionné dans les sections précédentes, un groupe de 110 membres de l'ARA du monde entier ont approuvé ces Principes et se sont engagés à les mettre en œuvre et à partager leurs analyses sur les processus de leur application. L'ARA invite toutes les organisations travaillant dans la gestion des risques climatiques pour soutenir les processus d'adaptation et renforcer la résilience à rejoindre ce comité d'organisations en plein essor et à adopter ces Principes. Cela contribuera à promouvoir une vision de la recherche-action axée sur les besoins, transdisciplinaire et produite avec la participation des utilisateurs, afin d'avoir un impact sur la société, de renforcer les capacités et de s'attaquer aux inégalités structurelles qui sont à l'origine des risques. Les communautés marginalisées vivant dans certains des contextes les plus vulnérables du monde continueront non seulement à fonctionner, mais pourront prospérer malgré les chocs et les tensions causés par le changement climatique.



Références

- W. N. Adger et K. Vincent (2005). Uncertainty in adaptive capacity. *Comptes Rendus Geoscience*, 337(4), 399-410.
- Adaptation at Scale in Semi-Arid Regions (ASSAR). (n.d.). Accueil. Extrait de <http://www.assar.uct.ac.za/>
- K. M. Allen (2006). Community-based disaster preparedness and climate adaptation: local capacity-building in the Philippines. *Disasters*, 30(1), 81-101.
- F. Alpízar, M. Bernedo Del Carpio, P.J. Ferraro et al. (2019). The impacts of a capacity-building workshop in a randomized adaptation project. *Nature Climate Change*, 9, 587-591. <https://doi.org/10.1038/s41558-019-0536-3>
- S. I. Anik et M. A. S. A. Khan (2012). Climate change adaptation through local knowledge in the north eastern region of Bangladesh. Mitigation and adaptation strategies for global change, 17(8), 879-896.
- A. Araujo, B. Harvey, Y. Huang, A. Mclure, Z. Owiti, E. Rouhaud, J. Roux, K. Vincent et E. Visman (2020). A Critical Reflection on Learning From the FCFA Programme. *Future Climate for Africa*
- A. Arora, E. Gogoi, D. Joy, P. Kumar, R. Luthra, U. Pal, A. Pervaiz et C. Rumbaitis del Rio (2019) Bringing adaptive management to life: Insights from practice. *Action on Climate Today*, Delhi. <http://www.acclimatise.uk.com/wp-content/uploads/2018/02/ACT-Adaptive-management-Proof3-1.pdf>
- J. F. Audefroy & B. N. C. Sánchez (2017). Integrating local knowledge for climate change adaptation in Yucatán, Mexico. *International Journal of Sustainable Built Environment*, 6(1), 228-237.
- M. Blicharska, R. J. Smithers, M. Kuchler, G. K. Agrawal, J. M. Gutiérrez, A. Hassanali ... & G. Mikusiński (2017). Steps to overcome the North-South divide in research relevant to climate change policy and practice. *Nature Climate Change*, 7(1), 21-27.
- L. Bornmann (2013). What is societal impact of research and how can it be assessed? A literature survey. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 64(2), 217-233. <https://doi.org/10.1002/asi.22803>
- A. Bunce et J. Ford (2015). How is adaptation, resilience, and vulnerability research engaging with gender? *Environmental Research Letters*, 10(12), 123003.
- I. S. Campos, F. M. Alves, J. Dinis, M. Truninger, A. Vizinho et G. Penha-Lopes (2016). Climate adaptation, transitions, and socially innovative action-research approaches. *Ecology and Society*, 21(1).
- S. Carter, A. Steynor, K. Vincent, E. Visman et K. Waagsaether (2019) « Co-production of African weather and climate services ». Deuxième édition. Manual, Cape Town, *Future Climate for Africa and Weather and Climate*
- R. Clements, K. R. Viswanathan et R. Sogani (2016). How do Gender Approaches improve Climate Compatible Development? Lessons from India (No. id: 11355).
- Climate-ADAPT. How to factor in uncertainty? Extrait de *How to factor in uncertainty? – Climat-ADAPT* (europa.eu)
- S.C. Cuevas, A. Peterson, C. Robinson et al. (2016). Institutional capacity for long-term climate change adaptation: evidence from land use planning in Albay, Philippines. *Regional Environmental Change*, 16, 2045-2058. <https://doi.org/10.1007/s10113-015-0909-8>
- Y. Dagnet, E. Northrop et D. Tirpak (2015). How to strengthen the institutional architecture for capacity building to support the post-2020 climate regime. *World Resources Institute*, Washington DC.
- EcoLogic. (2021). What We Do: Action Areas | Capacity-Building | EcoLogic Development Fund. EcoLogic. <https://www.ecologic.org/what-we-do/actions/capacity-building>

- S. Eriksen, E. L. F. Schipper, M. Scoville-Simonds, K. Vincent, H. N. Adam, N. Brooks ... & J. J. West (2021). Adaptation interventions and their effect on vulnerability in developing countries: Help, hindrance or irrelevance? *World Development*, 141, 105-383. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.105383>.
- E. Ernø-Kjølhede & F. Hansson (2011). Measuring research performance during a changing relationship between science and society. *Research Evaluation*, 20(2), 130-142. <https://doi.org/10.3152/095820211X12941371876544>
- S.P. Gajjar, A. Hofemeier, M. Rokitzki et C. Richards (2021) ARA Evidence Review: Good Practices For Adaptation Action Research. ARA-Evidence-Review-2-Version-1-November-2021.pdf (southsouthnorth.org)
- GEAG, PACS, SKBVP, Jan Kalyan Sansthan. (février 2016). Project Completion report of Flood resilient livelihood system with a special focus on women farmers. Extrait de 73442544.pdf (geagindia.org)
- L. German, A.M. Tiani, A. Daoudi, T. M. Maravanyika, E. Chuma, C. Jum, N. Nemarundwe, E. Ontita et G. Yitamben (2012). The Application of Participatory Action Research to Climate Change Adaptation in Africa: A Reference Guide. <https://www.cifor.org/knowledge/publication/4036/> (consulté le 26 novembre 2021).
- E. Gogoi, A. Bahadur, C. Rumbaitis del Rio (2017) Mainstreaming adaptation to climate change within governance systems in South Asia: An analytical framework and examples from practice. *Action on Climate Today*, Delhi. http://www.acclimatise.uk.com/wp-content/uploads/2018/02/OPM_ACT_LP_Governance_Paper_final.pdf
- M. Haasnoot, J. H. Kwakkel, W. E. Walker et J. Ter Maat (2013). Dynamic adaptive policy pathways: A method for crafting robust decisions for a deeply uncertain world. *Global environmental change*, 23(2), 485-498. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2012.12.006>
- Services d'information pour l'Afrique. Weather and Climate Information Services for Africa and Future Climate for Africa, <https://futureclimateafrica.org/coproduction-manual>
- D. Khodyakov, S. Stockdale, A. Jones, J. Mango, F. Jones et E. Lizaola (2013). On measuring community participation in research. *Health education & behavior: the official publication of the Society for Public Health Education*, 40(3), 346-354. <https://doi.org/10.1177/1090198112459050>
- C. N. Knapp, R. S. Reid, M. E. Fernández-Giménez, J. A. Klein et K. A. Galvin (2019). Placing Transdisciplinarity in Context: A Review of Approaches to Connect Scholars, Society and Action. *Sustainability*, 11(18), 4899. <https://doi.org/10.3390/su11184899>
- R. Knutti (2019). Closing the knowledge-action gap in climate change. *One Earth*, 1(1), 21-23.
- B. Koehler et T. M. Koontz (2008). Citizen participation in collaborative watershed partnerships. *Environmental management*, 41(2), 143-154.
- M. Lahsen, R. Sanchez-Rodriguez, P.R. Lankao, P. Dube, R. Leemans, O. Gaffney, M. Mirza, P. Pinho, B. Osman-Elasha, S. Stafford (2010) Impacts, adaptation and vulnerability to global environmental change: challenges and pathways for an action-oriented research agenda for middle-income and low-income countries. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 2, 364-374. DOI 10.1016/J.COSUST.2010.10.009
- Laws, Ed., et Valters C. (2021) Value for money and adaptive programming: Approaches, measures and management. Working Paper 572. ODI, Londres. odi-ml-rethinkingvfm-wp572-final.pdf
- E. Lovell, A. Bahadur, T. Tanner et H. Morsi (2016). Resilience: The Big Picture. ODI, Londres. <https://cdn.odi.org/media/documents/10626.pdf>
- S. L. McGregor (2004). The nature of transdisciplinary research and practice. *Travaux en sciences humaines de Kappa Omicron Nu*.
- E. Mcleod, S. Arora-Jonsson, Y. J. Masuda, M. Bruton-Adams, C. O. Emaurois, B. Gorong ... & L. Whitford (2018). Raising the voices of Pacific Island women to inform climate adaptation policies. *Marine policy*, 93, 178-185.

- Z. Mekonnen, M. Kidemu, H. Abebe, M. Semere, M. Gebreyesus, A. Worku ... & A. Chernet (2021). Traditional knowledge and institutions for sustainable climate change adaptation in Ethiopia. *Current Research in Environmental Sustainability*, 3, 100080.
- A. Mohiuddin et R. Atiq (2011) The stimulating role of NGOs in Bangladesh. Extrait de : II-1-2.pdf (coastalcooperation.net)
- J. Morrissey (2000). Indicators of citizen participation: lessons from learning teams in rural EZ/EC communities. *Community Development Journal*, 35(1), 59-74
- J. Mulligan et J. Harper (2016). Building Urban Resilience-Integrating Community Perspectives. Rapport final. 2015-2016 (p. 92). Kounkuey Design Initiative.
- J. Mulligan, J. Harper et B. Ngobi (2015). Consultation et méthodologie de collecte de données pour le projet Building Urban Flood Resilience de Kibera. [https://planadapt.sharepoint.com/sites/SSNHeadARASecretariat21-22/Content/Evidence % 20Review % 20Action%20 Research/Examples% 20material/Koukuey % 20Design % 20Initiative/KDI% 20Urban % 20Flooding %20Consultation%20and%20 Data%20Collection%20Methodology%20 REV01.pdf?CT=1634131751148&OR=ItemsView](https://planadapt.sharepoint.com/sites/SSNHeadARASecretariat21-22/Content/Evidence%20Review%20Action%20Research/Examples%20material/Koukuey%20Design%20Initiative/KDI%20Urban%20Flooding%20Consultation%20and%20Data%20Collection%20Methodology%20REV01.pdf?CT=1634131751148&OR=ItemsView)
- V. Murray, G. McBean, M. Bhatt, S. Borsch, T.S. Cheong, W.F. Erian, S. Llosa, F. Nadim, M. Nunez, R. Oyun et A.G. Suarez. (2012). Études de cas. Dans : *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation* [C.B. Field, V. Barros, T.F. Stocker, D. Qin, D.J. Dokken, K.L. Ebi, M.D. Mastrandrea, K.J. Mach, G.-K. Plattner, S.K. Allen, M. Tignor et P.M. Midgley (éd.)]. Un rapport spécial des groupes de travail I et II du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, États-Unis, pp. 487-542.
- A. Nyong, F. Adesina et B. O. Elasha (2007). The value of indigenous knowledge in climate change mitigation and adaptation strategies in the African Sahel. *Mitigation and Adaptation strategies for global Change*, 12(5), 787-797.
- I. Overland et B. K. Sovacool (2020). The misallocation of climate research funding. *Energy Research & Social Science*, 62, 101349.
- M. Polk (2015). Transdisciplinary co-production: Designing and testing a transdisciplinary research framework for societal problem solving. *Futures*, 65, 110-122.
- Ranger, N (2013) Topic guide. Adaptation: decision making under uncertainty. Evidence on Demand, UK. Voir http://dx.doi.org/10.12774/eod_tg02.june2013.ranger
- H. Reid, M. Chambwera et L. Murray, (2013). Tried and tested: Learning from farmers on adaptation to climate change. gatekeeper. IIED, Londres. https://www.jstor.org/stable/resrep01375?seq=1#metadata_info_tab_contents
- M. Rokitzki, A. Hofemeier (2021). Unleashing the Potential of Capacity Development for Climate Action – Fixing a Broken Link on the Pathway to Transformational Change. Disponible en ligne sur www.adaptationcommunity.net/ <https://publikationen.giz.de/esearch/browse.tt.html> et www.plan-adapt.org
- H. Ross, S. Shaw, D. Rissik, N. Cliffe, S. Chapman, V. Hounsell et J. Schoeman (2015). A participatory systems approach to understanding climate adaptation needs. *Climatic Change*, 129(1), 27-42.
- L. Schäfer, P. Jorks, E. Seck, O. Koulibaly, and D. Aliou (janvier 2021) Slow-onset Processes and Resulting Loss and Damage – An introduction. *Slow-onset Processes and Resulting Loss and Damage – An introduction* (germanwatch.org)
- L. Shi, E. Chu, I. Anguelovski, A. Aylett, J. Debats, K. Goh & S. D. VanDeveer (2016). Roadmap towards justice in urban climate adaptation research. *Nature Climate Change*, 6(2), 131-137. <https://doi.org/10.1038/nclimate2841>
- B. Smit et J. Wandel (2006). Adaptation, adaptive capacity and vulnerability. *Global Environmental Change*, 16(3), 282-292. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.03.008>

- M. Soanes, A. Bahadur, C. Shakya, B. Smith, S. Patel, C. Rumbaitis del Rio, T. Coger, A. Dinshaw, S. Patel, S. Huq et M. Musa, F. Rahman, S. Gupta, G. Dolcemascolo et T. Mann (2021) Principles for locally LED adaptation: A call to action. IIED, Londres. <http://pubs.iied.org/10211IIED>
- S. Storbjörk et J. Hedrén (2011). Institutional capacity-building for targeting sea-level rise in the climate adaptation of Swedish coastal zone management. Lessons from Coastby ». *Ocean and Coastal Management*, 54(3), 265–273. DOI :10.1016/j.ocecoaman.2010.12.007
- T. Tanner, L. Mazingi et D. Muyambwa (2021). Adolescent Girls In The Climate Crisis. Plan International, Royaume-Uni. https://eprints.soas.ac.uk/35968/1/Tanner%20et%20al%202021%20FPAR%20GirlsReport_Technical%20WP.pdf
- The British Academy. (s.d.) Knowledge Frontiers: International Interdisciplinary Research 2022. Extrait de Knowledge Frontiers: International Interdisciplinary Research 2022 | The British Academy
- P. Tschakert (2012). From impacts to embodied experiences: tracing political ecology in climate change research. *Geografisk Tidsskrift-Danish Journal of Geography*, 112(2), 144-158. <https://doi.org/10.1080/00167223.2012.741889>
- L. Tutty et M. Rothery (2010). Les évaluations des besoins. Dans *The handbook of social work research methods* (pp. 149-162). SAGE Publications, Inc., <https://www.doi.org/10.4135/9781544364902> UKRI (2020) What we do: our vision and mission. Extrait de What we do – UKRI
- Fiche d'information de la CCNUCC (2020) : Technologies for Averting, Minimizing and Addressing Loss and Damage in Coastal Zones. CCNUCC, Bonn. [3863c9fabdf74ea49710189acbf6907a.pdf](https://www.unfccc.int/documents/3863c9fabdf74ea49710189acbf6907a) (unfccc.int)
- A. Van Buuren, J. Eshuis et M. Van Vliet (éd.). (2014). Action research for climate change adaptation: Developing and applying knowledge for governance. Routledge.
- K. Vincent (2021). Redefining 'business as usual' with a gender lens. *Weather and Climate Information Services for Africa*
- F. Wickson, A. L. Carew et A. W. Russell (2006). Transdisciplinary research: characteristics, quandaries and quality. *Futures*, 38(9), 1046–1059.
- R.I. Willows, et R.K. Connell (Eds.). (2003). Climate adaptation: Risk, uncertainty and decision-making. UKCIP Technical Report. UKCIP, Oxford

LES PRINCIPES DE LA RECHERCHE SUR L'ADAPTATION D'IMPACT

Auteurs :

Nora Nisi et Aditya V. Bahadur avec la contribution de Julio Araujo, Suzanne Carter, Anand Patwardhan, Rosalind West, Jesse DeMaria-Kinney, Sydney Church et des membres de The Adaptation Research Alliance (ARA).

Octobre 2022



L'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) promeut le développement durable en reliant les priorités locales aux défis mondiaux. Nous aidons certaines des personnes les plus vulnérables au monde à mieux faire entendre leur voix dans le processus décisionnel.

www.iied.org

Pour plus d'informations sur The Adaptation Research Alliance (ARA), veuillez vous rendre à l'adresse suivante :



www.adaptationresearchalliance.org



ara@southsouthnorth.org



[@Adapt_Alliance](https://twitter.com/Adapt_Alliance)



The Adaptation Research Alliance

Source de l'image : Annie Pratt via Unsplash

Ce document est le résultat d'un projet mené par The Adaptation Research Alliance (ARA), principalement financé par le Foreign Commonwealth and Development Office (FCDO) du gouvernement britannique pour l'avancement de la recherche sur l'impact de l'adaptation au changement climatique. Toutefois, les opinions exprimées et les informations contenues dans ce document ne sont pas nécessairement celles de l'ARA ou du FCDO, qui n'acceptent aucune responsabilité vis-à-vis de ces opinions ou informations, ni de la quelconque utilisation qui en serait faite. Cette publication a été préparée dans le but de fournir des conseils généraux sur des questions spécifiques et ne constitue pas un avis professionnel. Vous ne devez pas agir sur la base des informations contenues dans cette publication sans avoir obtenu des conseils professionnels appropriés.

Aucune déclaration ou garantie (expresse ou implicite) n'est donnée quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans la présente publication et, dans les limites autorisées par la loi, les membres de l'ARA, le UK FCDO, leurs conseillers et les auteurs et distributeurs de la présente publication n'acceptent ni n'assument aucune responsabilité ou obligation de diligence pour les conséquences de votre action ou de votre abstention d'agir sur la base des informations contenues dans la présente publication ou pour toute décision prise sur cette base.

Copyright © 2022, The Adaptation Research Alliance. Tous droits réservés.